Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP ZEP 50 HEAVY DUTY FOAMING DEGREASER 20N16

12CT

Numéro de la matière : 00000000000015001

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

## Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

## Aperçu des urgences

Aspect	Aérosol contenant un gaz liquéfié
Couleur	ambre
Odeur	caractéristique

## Classification SGH

Aérosols inflammables : Catégorie 1
Gaz sous pression : Gaz liquéfié
Corrosion cutanée : Catégorie 1
Lésions oculaires graves : Catégorie 1
Sensibilisation cutanée : Sous-catégorie 1B
Cancérogénicité : Catégorie 2

Éléments d'étiquetage SGH

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

Pictogrammes de danger









Flamme

Bouteille à gaz

az Danger pour la

nté d'exclamation

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet

de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence

#### Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. **Intervention:** 

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. **Elimination:** 

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	>= 5 - < 10
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	>= 1 - < 5
d'limonene	5989-27-5	>= 1 - < 5
propane	74-98-6	>= 1 - < 5
butane	106-97-8	>= 1 - < 5
amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyl)	68603-42-9	>= 1 - < 5
pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	>= 1 - < 5
acides sulfoniques, hydroxyalcanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	68439-57-6	>= 1 - < 5
alcool benzylique	100-51-6	>= 1 - < 5
2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	>= 0.1 - < 1

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Faire immédiatement appel à une assistance médicale.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

En cas de contact avec les

yeux

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous

les paupières. Pendant au moins 15 minutes.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un

centre anti-poison.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

: Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent

ne pas être observés lors de l'exposition.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

durée de contact).

Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Provoque une irritation cutanée.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

appropriés

: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre chimique sèche Jet d'eau pulvérisée

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

Oxydes de soufre

Fumée

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

fermées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

 Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
 Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin

d'élimination.

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne

devraient pas être employées dans aucun des procédés dans

lequel ce mélange est utilisé.

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Conditions de stockage sures

: ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après

usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge.

Défense de fumer.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Ne pas congeler.

Oxydants forts

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants NoCAS Type de	Paramètres de	Base
--------------------------	---------------	------

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

		valeur (Type d'exposition)	contrôle / Concentration admissible	
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol	112-34-5	TWA (Fraction inhalable et vapeur)	10 ppm	ACGIH
propane	74-98-6	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		TWA	1,000 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1,000 ppm 1,800 mg/m3	CA QC OEL
		LMPT	1,000 ppm	CA ON OEL
butane	106-97-8	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
		TWA	600 ppm	CA BC OEL
		STEL	750 ppm	CA BC OEL
		VEMP	800 ppm 1,900 mg/m3	CA QC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	TWA	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	2 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP	3 ppm 13 mg/m3	CA QC OEL
		TWA	1 mg/m3	ACGIH
		(Fraction inhalable et vapeur)		

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Il doit y avoir accès à de l'eau propre pour se rincer les yeux. Parmi les options : postes ou douches pour se rincer les yeux

ou flacons rince-œil contenant de l'eau pure.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

journée de travail.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Aérosol contenant un gaz liquéfié

Couleur ambre

Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Donnée non disponible

рΗ 11.5

Point de fusion/point de

congélation

: Non applicable

Point d'ébullition Donnée non disponible

Point d'éclair

Non applicable

Taux d'évaporation Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz,

liquide)

Aérosol extrêmement inflammable.

Limite d'explosivité,

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible Pression de vapeur : Donnée non disponible Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.012 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : partiellement soluble Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Chaleur de combustion : > 30 kJ/g

## **SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité : Stable

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
 Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

: Oxydes de carbone

Composés du phosphore

Oxydes de soufre

#### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une

surexposition

: Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent

ne pas être observés lors de l'exposition.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une allergie cutanée.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Provoque une irritation cutanée.

Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Group 2B: Cancérigène possible pour l'Homme

amides de coco, N,N- 68603-42-9

bis(hydroxyéthyl)

2,2'-iminodiéthanol 111-42-2

ACGIH Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est

inconnue chez les humains

2,2'-iminodiéthanol 111-42-2

Toxicité aiguë

**Produit:** 

Date de révision 10/01/2023 Version 3.1 Date d'impression 04/25/2025

Toxicité aiguë par voie

orale

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par

inhalation

: Estimation de la toxicité aiguë : > 10 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

#### Composants:

dodécylbenzènesulfonate de sodium:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 438 mg/kg

d'limonene:

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 oral Rat: 4,400 mg/kg

Toxicité aiguë par voie

cutanée

: DL50 dermal Lapin: > 5,000 mg/kg

alcool benzylique:

Toxicité aiguë par voie : DL50 Lapin: 1,250 mg/kg

cutanée

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

### **Produit:**

Remarques: Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

## **Produit:**

Remarques: Irritant pour les yeux.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

### **Produit:**

Remarques: A un effet sensibilisant.

### **Composants:**

#### d'limonene:

Classification: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

#### Cancérogénicité

Donnée non disponible

## Toxicité pour la reproduction

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

**Produit:** 

Remarques: Donnée non disponible

**Composants:** 

amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyl): Remarques: Donnée non disponible

## **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

## Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

**Produit:** 

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau Composants:

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol :

Coefficient de partage: n- : Pow: 1

octanol/eau d'limonene :

Coefficient de partage: n- : log Pow: 4.232

octanol/eau butane :

Coefficient de partage: n- : Pow: 2.89

octanol/eau

amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyl):

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau

alcool benzylique:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 1.05 (20 °C)

octanol/eau

2,2'-iminodiéthanol:

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Pow: 1.43

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

**Produit:** 

Information écologique supplémentaire

: Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu

professionnelle., Toxique pour les organismes

aquatiques.

L'énoncé SGH H401 « Toxique pour la vie aquatique » mentionné ci-dessus est une classification de toxicité aquatique aiguë de catégorie 2. Bien que le produit ait le potentiel de nuire à l'environnement, il n'est pas classé comme un polluant marin ni réglementé en vertu des

règlements sur le transport.

**Composants:** 

amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyl):

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

#### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):

Version 3.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/25/2025

UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

#### SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

#### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

### WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger



Bouteille à gaz



santé



Mention d'avertissement Mentions de danger

Danger:

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie

Version 3.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/25/2025

Conseils de prudence

cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer.

**Prévention:** Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Stockage:** Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	3.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/25/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.